



10 mai 2021 - Communiqué de presse de la **CGT Educ'action CAEN** concernant le maintien des **examens terminaux en lycées**.

Pour maintenir l'illusion d'un examen et **pour le symbole**, le ministre de l'Éducation nationale fait le pari de conserver coûte que coûte les épreuves terminales du **baccalauréat** (philosophie, grand oral, écrits et oraux de français pour les bacs généraux et technologiques et lettre-histoire, éco-gestion, prévention santé et environnement et technologie en lycée professionnel) **quitte à en annuler la note !**

Or, les élèves n'ont pas bénéficié des mêmes conditions d'apprentissage et de préparation suivant les établissements de l'académie, contraints par l'alternance et l'enseignement à distance dégradé.

En outre, la couverture vaccinale sera loin d'être suffisante d'ici à la tenue des examens. De nombreuses classes de terminale et de première ferment déjà. Les élèves seront pénalisés dans leur préparation ou pour le passage des épreuves, s'ils y arrivent !

Dans ces conditions, l'évaluation sera marquée par l'arbitraire des situations.

Enfin, les contraintes organisationnelles des examens vont conduire les établissements à arrêter les cours au moins une semaine avant le début des épreuves pour pallier d'inévitables fermetures de classe en cas de COVID.

Ce jeu dangereux en vaut-il la chandelle ?

La CGT Educ'action Caen dénonce **cette gabegie et n'accepte pas le mépris sans limite du travail d'enseignants** contraints de corriger des copies pour le bon plaisir du ministre. Elle propose un choix **plus raisonnable et plus formateur** pour l'avenir immédiat de nos élèves : celui de maintenir les cours jusqu'à la fin de l'année et de valider le baccalauréat par les notes obtenues au cours de l'année.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

Contact Presse : *Christophe Lajoie, secrétaire académique URSEN CGT Educ'action Caen ; sden14cgt-elucapa@orange.fr ; 06 32 18 39 51*